



Honoraires de transaction TTC

Mandat de vente sans exclusivité		Mandat de vente exclusif
De 0 à 30 000€	5000€	4000€
De 30 001€ à 75 000€	10%	8%
De 75 001€ à 150 000€	8%	6%
De 150 001 à 300 000€	7%	5%
De 300 001 à 500 000€	6%	4%
+ 500 001€	5%	4%
Locaux commerciaux, fonds de commerce 10% HT du prix de vente		

Honoraires de locations

Location (à usage d'habitation), la rémunération est due par :

LE PROPRIÉTAIRE :

- 80% TTC d'un mois de loyer hors charges incluant :
- 12€ maximum par m² pour honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de la rédaction du bail.
- 3€ maximum par m² pour les états des lieux.

LE LOCATAIRE :

- 12€ maximum par m² pour honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de la rédaction du bail.
- 3€ maximum par m² pour les états des lieux.

Locations à usage industriels et commerciaux :

- 10% HT du loyer triennal hors charges à la charge du preneur.